

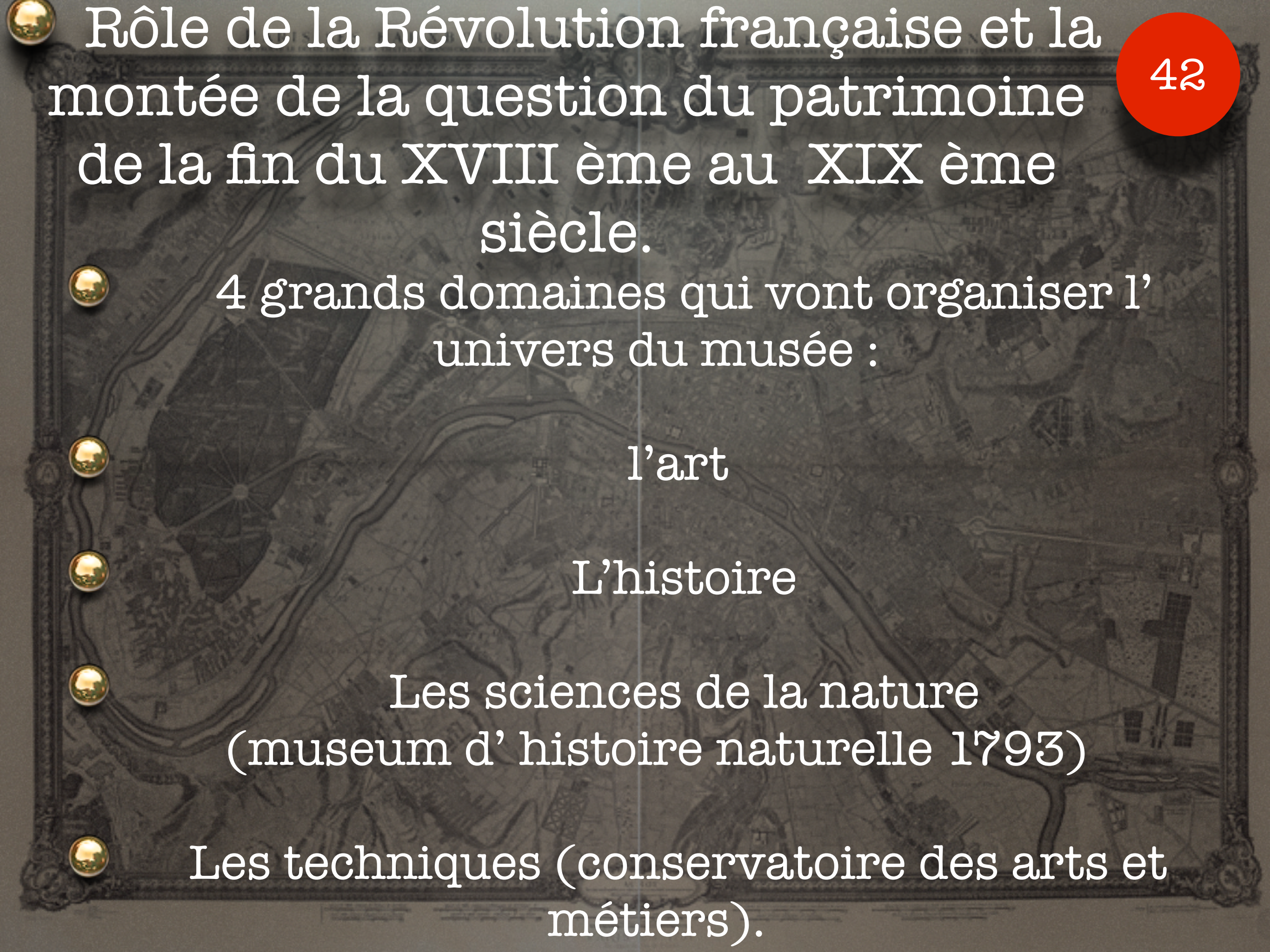
Rôle de la Révolution française et la montée de la question du patrimoine de la fin du XVIII<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle.

41

Aout 1794 rapport de l'abbé Grégoire à la Convention ► conception du patrimoine très proche de la nôtre.

« les monuments doivent être protégés en vertu de l'idée que les hommes ne sont « que les dépositaires d'un bien dont la grande famille a le droit de vous demander des comptes »





Rôle de la Révolution française et la montée de la question du patrimoine de la fin du XVIII ème au XIX ème siècle.

4 grands domaines qui vont organiser l'univers du musée :

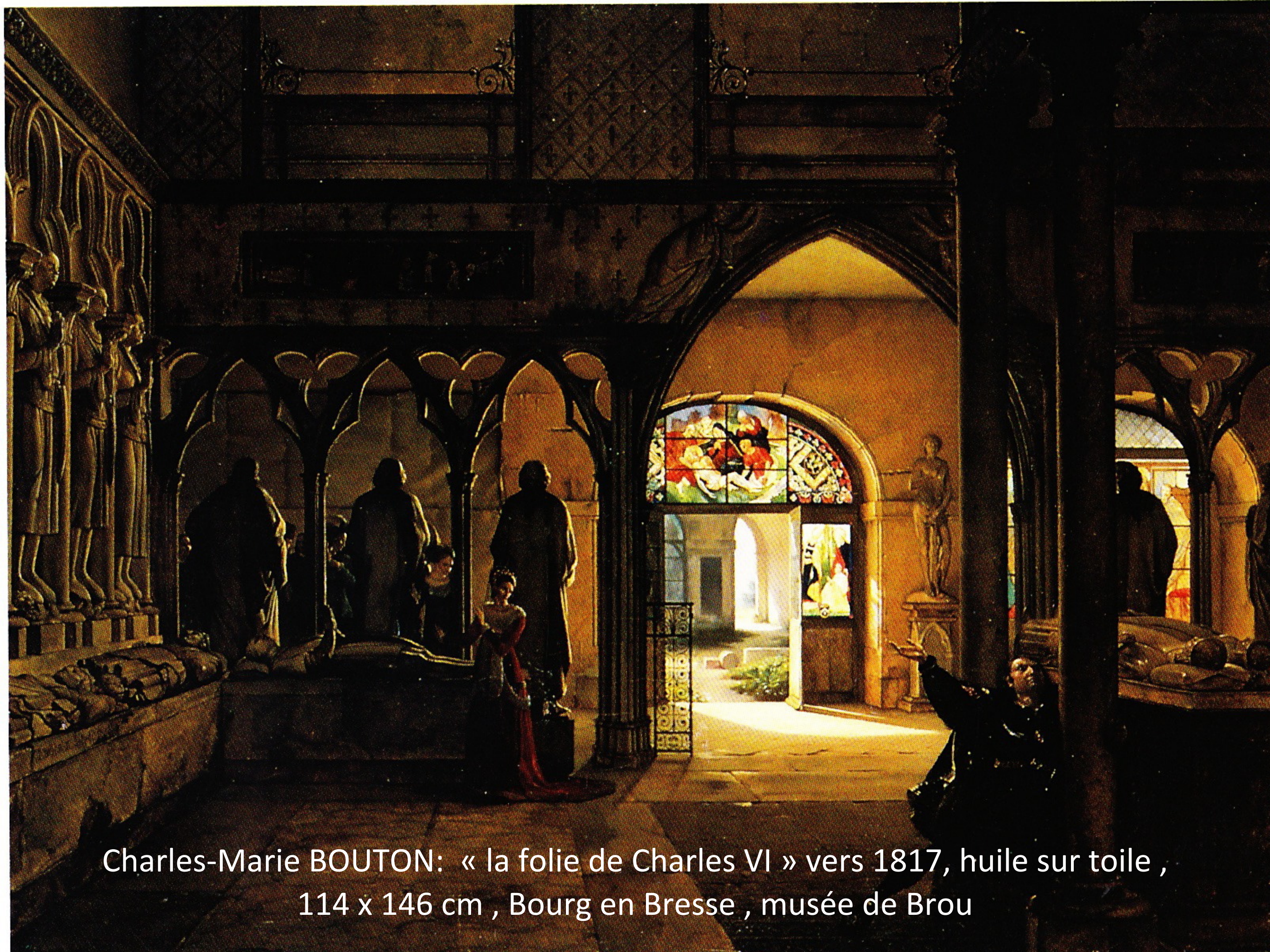
l'art

L'histoire

Les sciences de la nature  
(museum d'histoire naturelle 1793)

Les techniques (conservatoire des arts et métiers).





Charles-Marie BOUTON: « la folie de Charles VI » vers 1817, huile sur toile ,  
114 x 146 cm , Bourg en Bresse , musée de Brou



# Le XIXème siècle ou l'âge d'or des musées et du patrimoine.

44

- Prise de conscience de la notion de patrimoine et de la nécessité de le préserver qui dit transmission de valeurs suppose une prise de conscience et une certaine idée de la culture . En parallèle s'expriment des passions identitaires et se construit un passé imaginaire
- Première liste de classement des monuments historiques publiée en 1840.
- Octobre 1830 nomination d'un inspecteur général des monuments historiques.



# Le XIXème siècle ou l'âge d'or des musées et du patrimoine.

45

● cf Dominique Poulot: «la génération de 1830 prend acte de l'échec de la tentative révolutionnaire de dessiner pour toujours la nouvelle physionomie du révolu. La monarchie de Juillet élabore avec l'Inspection des monuments historiques et le musée de ttes les gloires de la France à Versailles une définition du patrimoine qui accorde à l'historien de distinguer le pertinent de l'insignifiant. Bref entre l'ancien régime antiquaire et le sens du patrimoine moderne, les enjeux se sont transformés. L'héritage, son enjeu et son étude font l'objet d'une existence identitaire parce qu'ils garantissent la représentation de la nation.»



# Le XIXème siècle ou l'âge d'or des musées et du patrimoine.

46

● Globalement on rend hommage aux grandes civilisations de l'Antiquité.

● L'expédition d'Égypte de Bonaparte a déclenché une véritable égyptomania. En 1826 JF Champollion qui vient de réussir à déchiffrer les hiéroglyphes est appelé pour diriger le musée égyptien du Louvre.





# Le XIXème siècle ou l'âge d'or des musées et du patrimoine.

47

En 1847 à partir des fouilles menées à Ninive, le Louvre créé un musée assyrien dont la pièce emblématique est les taureaux ailés de Khorsabad.





# Le XIXème siècle ou l'âge d'or des musées et du patrimoine.

48

Les musées au XIXème siècle vont aussi servir à asseoir « l'imagerie de la France », de la même façon que l'on fait étudier aux élèves « nos ancêtres les gaulois », on crée des tableaux censés illustrer des grands moments de l'histoire nationale.

Louis Philippe décide en effet de créer à Versailles un musée historique (inauguré en Juin 1837) dont la salle principale est la galerie des batailles ,où sur 120 m on trouve 33 tableaux « conduisant de Tolbiac 496 à Wagram 1809».



# Au XX ème siècle XXI ème : un patrimoine ou des patrimoines ?

49

- Au XX ème siècle la notion d'abord étroite de conservation des monuments et des objets mobiliers s'est étendue à celle juridique de protection . Le patrimoine qui constitue l'identité d'un pays d'un groupe ou d'un individu est devenu inépuisable.
- L'idée de perte irréparable a aussi entraîné le passage de la notion de patrimoine national à celle de patrimoine mondial.



A detailed historical map of Paris and its surroundings, showing the city's layout, the Seine river, and various districts. The map is framed by an ornate border and includes a compass rose. The text is overlaid on the map in a large, white, serif font.

# III / Classification du patrimoine.



la notion de patrimoine est de plus en plus élastique, cf textes de l'Unesco de 1972 qui en donnent une acceptation large.



- La notion de patrimoine mondial mise en place en 1972 a suscité de nombreuses réticences . Elle se proposait de mettre en place des critères de classement pour sélectionner ( idée de choix et de subjectivité) des sites exceptionnels mais deux grandes questions irrésolues :
- Celle de la détermination du degré de représentativité des sites proposés à cette patrimonialisation seconde (elle se superpose à des classements patrimoniaux nationaux.
- Celle de l' échelle commune supposée à des aires culturelles différentes.



Logique de l'échantillonnage qui a suscité de nombreuses critiques :

«le premier article de la Convention précise en effet :  
« un monument , un ensemble ou un site ne sera proposé pour inscription qu' étant considéré comme ayant une valeur universelle exceptionnelle répondant au moins à l' un des critères ci après :  
représenter un chef d'oeuvre du génie créateur de l'homme , avoir exercé une influence considérable pendant une période donnée ou ds une aire culturelle déterminée , apporter un témoignage unique sur une civilisation disparue , offrir un exemple éminent d' un type de construction ou d' un ensemble architectural...»



En parallèle de la définition ( cf diapo suivante )  
élargissement progressif : mise en place par exemple  
de la notion de « paysage culturel » à la suite de la  
demande de la Grande Bretagne de classer le district  
des Lacs au double titre de « patrimoine culturel » et  
de « patrimoine naturel ».

Le patrimoine et la demande de classement dans  
tous les cas est intimement lié à la manière dont une  
société construit son histoire (cf lien avec le National  
Trust pour la GBretagne et le District des Lacs).



Patrimoine mondial



Patrimoines nationaux



Patrimoine culturel

Patrimoine naturel



Patrimoine matériel

Patrimoine immatériel

Patrimoine biologique

Patrimoine écologique